

Le système d'information comme un levier de gouvernance de la sécurité alimentaire en Algérie

The information system as a lever for food security governance in Algeria

HADBI Atika^{1,*}, HADID Noufeyle²

¹Université de Blida 2 (Algérie), Laboratoire : l'entrepreneuriat, gestion des ressources humaines et développement durable (e-mail: a.hadbi@univ-blida2.com)

²Université d'Alger 3 (Algérie), Laboratoire : management du changement dans l'entreprise algérienne (e-mail: hadid.noufeyle@univ-alger3.com)

Date de réception : 30/04/2023 ; Date d'acceptation : 07/07/2023 ; Date de publication : 25/07/2023.

Résumé : La question de la sécurité alimentaire s'inscrit aujourd'hui dans les priorités stratégiques de tous les pays dont l'Algérie. Cependant, pour atteindre les objectifs importants de la sécurité alimentaire, les décideurs doivent disposer d'une information complète, fiable et à jour sur la situation alimentaire et nutritionnelle, d'où l'importance d'un système d'information national sur la sécurité alimentaire. Cette étude vise à proposer une démarche à suivre pour mettre en place un système d'information national qui contribue à une meilleure gouvernance de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la méthode qualitative. Nous avons examiné les défis de la sécurité alimentaire, analysé la gouvernance de la sécurité alimentaire et souligné l'importance du système d'information correspondant. Après avoir présenté nos méthodes et matériels, nous avons étudié la gouvernance de la sécurité alimentaire en Algérie. Ensuite, nous avons proposé une approche pour construire un système d'information national sur la sécurité alimentaire, en détaillant ses composantes et fonctionnalités. Nous avons discuté du cadre institutionnel nécessaire pour le bon fonctionnement de ce système, en identifiant les responsabilités, les rôles et les collaborations requises. Enfin, nous avons décrit les étapes de réalisation du système d'information sur la sécurité alimentaire.

Mots-clés : sécurité-alimentaire ; gouvernance ; système-d'information ; Algérie.

Codes de classification Jel : Q16; Q18

Abstract: The issue of food security is now a strategic priority for all countries, including Algeria. However, in order to achieve important food security objectives, policymakers need comprehensive, reliable, and up-to-date information on the food and nutritional situation. Hence, the importance of a national food security information system. This study aims to propose an approach to establish a national information system that contributes to better governance of food security. To do so, we relied on qualitative methods. We examined the challenges of food security, analyzed the governance of food security, and highlighted the importance of the corresponding information system. After presenting our methods and materials, we studied the governance of food security in Algeria. Then, we proposed an approach to build a national information system on food security, detailing its components and functionalities. We discussed the institutional framework necessary for the proper functioning of this system, identifying the responsibilities, roles, and collaborations required. Finally, we described the implementation steps of the food security information system.

Keywords: food security; governance; information system; Algeria.

Jel Classification Codes : Q16 ; Q18

* Auteur correspondant.

I- Introduction :

Pour tous les gouvernements, garantir la sécurité alimentaire de leurs populations est un objectif de développement important. Au niveau mondial, les gouvernements ont convenu de s'allier pour réduire le nombre de personnes souffrant de la faim.

Dans son dernier rapport sur le développement durable la FAO a inscrit la sécurité alimentaire comme objectif à atteindre à l'horizon 2030. De son côté, le comité de la sécurité alimentaire mondiale) recommande expressément de renforcer et consolider la pensée théorique en matière de sécurité alimentaire.

La question de la sécurité alimentaire en Algérie fait partie des priorités stratégiques du pays, compte tenu notamment des différents défis prospectifs auxquels notre pays est confronté: changements climatiques, l'accroissement de la population, gestion durable des ressources, sécheresse et désertification, la dépendance des importations des denrées alimentaires et la fluctuation des prix du pétrole face aux enjeux de la transition vers une économie diversifiée.

Cependant, pour atteindre les objectifs importants de la sécurité alimentaire, les décideurs doivent disposer d'une information complète, fiable et à jour sur la situation générale de sécurité alimentaire.

Au vu de la nature intersectorielle de la sécurité alimentaire, la responsabilité de la collecte et de l'analyse des données est partagée entre un certain nombre de ministères et d'autres intervenants comme les bureaux nationaux de statistiques. Cette division institutionnelle des responsabilités entraîne souvent une connaissance fragmentée de la situation.

Devant ce constat, il devient impératif aujourd'hui de créer en Algérie un système national sur la sécurité alimentaire, décentralisé, intégré et performant, qui permettra d'appréhender, à tout instant le niveau des différents indicateurs de base de la situation nationale en matière de sécurité alimentaire.

Cela dit, cette étude s'articule autour de la problématique suivante : « **Quelle est la démarche à suivre pour mettre en place un système d'information national qui contribue à une meilleure gouvernance de la sécurité alimentaire ?** ».

Pour répondre à cette problématique, nous avons utilisé la méthode qualitative. Notre travail est divisé en plusieurs parties. Tout d'abord, nous avons examiné les défis de la sécurité alimentaire, puis nous nous sommes penchés sur le concept de sécurité alimentaire et sa gouvernance, en mettant l'accent sur le système d'information sur la sécurité alimentaire. Après avoir présenté nos méthodes et matériels, nous avons procédé à une étude de la gouvernance de la sécurité alimentaire en Algérie. Ensuite, nous avons présenté notre approche proposée pour la construction d'un système d'information national sur la sécurité alimentaire, en détaillant les différentes composantes et fonctionnalités nécessaires. De plus, nous avons discuté du cadre institutionnel sur lequel reposera ce système d'information, en identifiant les responsabilités, les rôles et les collaborations nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Enfin, nous avons décrit les étapes de réalisation du système d'information sur la sécurité alimentaire.

I.1. L'Algérie face au défi de la sécurité alimentaire

D'après les statistiques de la FAO, environ 828 millions de personnes ont connu des souffrances liées à la faim en 2021, soit 1 personne sur 9, sont sous-alimentées. Le nombre a augmenté d'environ 150 millions depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 – 103 millions de personnes de plus entre 2019 et 2020 et 46 millions de plus en 2021. La plupart d'entre elles vivent dans les pays en développement, notamment en Afrique et en Asie.

La FAO rapporte aussi qu'environ 2,3 milliards de personnes dans le monde étaient en insécurité alimentaire modérée ou sévère en 2021, ou près de 30 % de la population mondiale. Selon la région considérée, la proportion de personnes sous-alimentée peut être très différente, en particulier, l'Afrique affiche des valeurs élevées, 57,9% de la population africaine sont exposés à la insécurité alimentaire. D'après les projections de la FAO, la faim augmentera en Afrique et ne régressera que légèrement dans d'autres régions d'ici 2030 ¹.

Depuis le début de la guerre Russie- Ukraine, à la fin du mois de février de l'année 2022, une autre bataille se joue sur le front de la sécurité alimentaire dans le monde. Le conflit militaire opposant deux grands pays producteurs et exportateurs de céréales a plongé la planète dans un épisode inflationniste dont elle ne s'attendait pas.

De nombreux pays à travers le monde, y compris européens, sont mis à rude épreuve. Après le baril de pétrole et le gaz, l'augmentation des prix touche les denrées alimentaires, en raison de l'interruption des exportations, en Russie et en Ukraine, de certains produits comme les céréales ou les légumes. Mais qu'en est-il de l'Algérie ?

Garantir suffisamment de nourriture à l'ensemble de sa population a toujours figuré dans les priorités du gouvernement algérien depuis l'indépendance. Cette politique a d'abord été dictée par le niveau de pauvreté qui touchait presque toute la population à l'indépendance, et l'importance politique que cette lutte contre la pauvreté prenait à l'époque.

De ce fait, l'amélioration du bien-être des citoyens est vite devenue un moyen de légitimation du pouvoir politique. Ainsi, assurer la disponibilité des produits alimentaires et réduire les prix représentait une composante du contrat social que le pouvoir politique offrait aux ².

Selon les statistiques de la FAO, l'Algérie figure dans la catégorie des pays dont le taux de personnes sous-alimentées est inférieur à 2,5% de la population totale. L'Algérie est répertoriée dans la même catégorie que la majorité des pays européens, des Etats-Unis, du Canada, de la Chine, de la Russie, du Brésil et de l'Australie, entre autres ³.

Cependant, la sécurité alimentaire est maintenue par l'intervention massive de l'État. La demande et l'offre sont partiellement financées par le budget étatique. Pour soutenir l'approvisionnement, l'Etat importe directement par l'intermédiaire d'offices spécialisés ou facilite l'importation par des particuliers de produits alimentaires que l'agriculture algérienne ne produit pas ou produit insuffisamment. Par ailleurs, l'Algérie est l'un des dix premiers importateurs de produits agricoles dans le monde, principalement des céréales. Ces importations pèsent lourd sur la balance commerciale du pays, 17% en moyenne des importations totales de l'année 2022, soit plus de 9 Mds USD ⁴.

Quant à la demande des citoyens, cette dernière est principalement soutenue par les subventions aux prix à la production et à la consommation. La forte dépendance à l'égard des importations pour faire correspondre les approvisionnements alimentaires à une demande en perpétuelle croissance, a fini par approfondir la dépendance à l'égard des marchés mondiaux ⁵.

Dans ce contexte, assurer la sécurité alimentaire s'impose comme un objectif stratégique de la politique économique et la politique sécuritaire de l'État, ce qui exige d'engager une réflexion approfondie sur les voies et moyens pour y arriver.

I.2. La sécurité alimentaire et sa gouvernance

Assurer la sécurité alimentaire revient à l'État, à travers ses politiques publiques économiques en particulier la politique agricole et la politique industrielle visant à protéger et à soutenir la production intérieure, à promouvoir une consommation adéquate et à stabiliser les marchés intérieurs des produits alimentaires tout en s'inscrivant dans la politique de sécurité nationale.

« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie saine et active »⁶. Le Sommet mondial de l'alimentation a inclus cette définition de la sécurité alimentaire au début du Plan d'action du Sommet. Il décrit une voie à suivre par les hauts responsables des pays pour aller de l'avant afin d'éradiquer la faim dans le monde dès que possible.

Une autre définition est proposée par l'Association pour la Santé Publique de l'Ontario : « les gens vivent dans une situation de sécurité alimentaire lorsqu'ils sont en mesure de se procurer une quantité suffisante d'aliments sûrs pour la santé, qu'ils aiment et qui contribuent à assurer leur bonne santé. La manière dont ils se procurent ces aliments doit leur permettre de préserver leur fierté, et celle de leur famille »⁷.

La sécurité alimentaire est donc l'un des droits de l'homme qui doit interpellier tous les acteurs de la vie politique, sociale et économique. Elle représente les efforts consentis par un Etat et ses partenaires nationaux et internationaux pour garantir la disponibilité de la nourriture, sa stabilité, son accessibilité et sa bonne utilisation⁸.

Dans ces concepts et définitions, quatre dimensions fondamentales apparaissent. Il s'agit notamment de⁹:

- **La disponibilité** : cette dimension a trait aux disponibilités effectives ou potentielles en aliments, ce qui recouvre notamment la production, les réserves alimentaires, les marchés et les transports, et les aliments prélevés dans la nature ;
- **L'accessibilité** : si des disponibilités existent, effectivement ou potentiellement, il faut alors se demander si les ménages et les personnes ont un accès physique et économique suffisant à ces aliments. L'accessibilité économique désigne l'aptitude des ménages à acquérir par achat ou par troc les aliments dont ils ont besoin alors que l'accessibilité physique signifie la disponibilité des aliments en tout temps aux lieux de résidence ou d'échange répartis sur le territoire national (Global Water Partnership, 2015). L'accessibilité fait donc appel à des notions telles que la capacité, le pouvoir d'achat, le marché et le système de commerce et de distribution ;
- **L'utilisation** : se rapporte ici à la qualité nutritionnelle des aliments. En d'autres termes, si des disponibilités existent et si les ménages y ont accès, il faut alors se demander si les ménages consomment au maximum des aliments constituant un apport nutritionnel et énergétique adéquat ;
- **La stabilité** : quand les conditions des trois premières dimensions sont suffisamment remplies, il convient de s'intéresser à la stabilité de l'ensemble du système, et de veiller à ce que les ménages soient toujours en situation de sécurité alimentaire. Les facteurs à l'origine de l'instabilité peuvent être d'ordre climatique, économique, social ou politique ;

En plus de ces quatre dimensions traditionnelles de la sécurité alimentaire retenues par la FAO, deux autres dimensions ont été proposées par un Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Il s'agit de :

- **L'agencéité** : la faculté qu'ont les personnes, individuellement ou collectivement, de choisir par elles-mêmes les aliments qu'elles consomment, les aliments qu'elles produisent et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués au sein des systèmes alimentaires, et de participer aux processus qui façonnent les politiques et la gouvernance des systèmes alimentaires ;
- **La durabilité** : la capacité des systèmes alimentaires, sur le long terme, d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économique, sociale et environnementale nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures.

La sécurité alimentaire a suscité beaucoup d'attention ces dernières années, tant de la part des universitaires que des non-universitaires. Au sein de ces récents débats sur la sécurité alimentaire, le rôle de la gouvernance attire de plus en plus l'attention. Ce développement découle de l'idée souvent entendue selon laquelle les solutions ou approches en matière de sécurité alimentaire ne devraient pas seulement aborder les aspects techniques et environnementaux de la question, mais également prendre en compte les aspects sociaux, économiques et politiques ^{10,11, 12}.

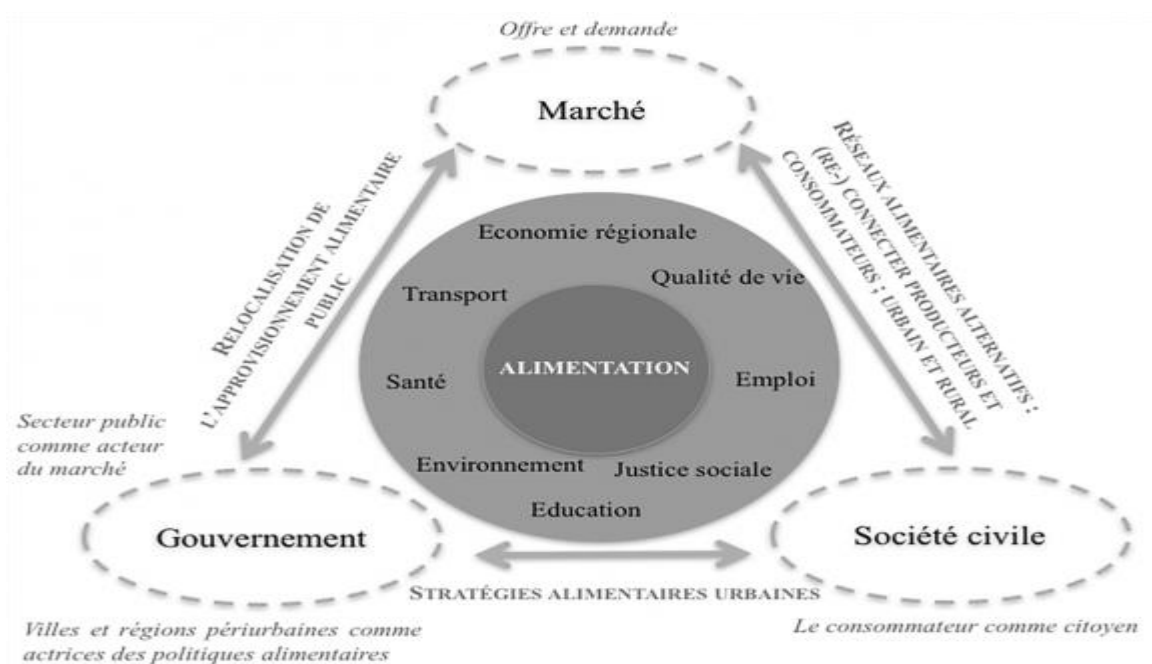
Katrien Termeer (dans : Kropff et al, 2013), par exemple, a déclaré que la sécurité alimentaire ne peut être réalisée par le biais de plans idéalistes ou de nouvelles technologies seulement. Elle nécessite des stratégies de pilotage avancées qui impliquent à la fois les gouvernements, les entreprises, les ONG et les citoyens.

Le terme gouvernance est utilisé parfois dans son acception la plus basique « l'art et la manière de gouverner » ¹³, et pourtant il continue à susciter un débat académique sans arriver à donner une définition consensuelle ¹⁴. La Banque Mondiale définit la gouvernance comme étant « l'ensemble des traditions et institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays avec pour objectif le bien de tous » ¹⁵.

Theys (2002) propose la définition suivante : « La gouvernance est l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir ». Cette définition met l'accent sur l'interaction entre acteurs multiples qui participent dans la prise de décision¹⁶.

Au cours des 30 dernières années, l'évolution de la gouvernance, notamment dans les pays industrialisés, a conduit à la participation du secteur privé et de la société civile à l'élaboration des politiques. Tous les domaines d'intervention ont connu ce changement. Cela signifie que le système alimentaire n'est plus seulement réglementé de manière descendante. Il est soumis à une gouvernance contestée, dans laquelle les secteurs public et privé, ainsi que la société civile, collaborent mais sont également en concurrence pour exercer leur influence¹⁷.

Figure (1) : La gouvernance alimentaire



Source : Wiskerke, J. S.C., 2009. On Places Lost and Places Regained: Reflections on the Alternative Food Geography and Sustainable Regional Development. In : International Planning Studies. novembre 2009. Vol. 14, n° 4, p. 369-387. DOI 10.1080/13563471003642803.

La gouvernance alimentaire est présentée dans la figure ci-haut comme l'interaction entre Gouvernement, secteur privé et société civile. Wiskerke (2009) fait ressortir les différentes dimensions de la gouvernance alimentaire à savoir, la santé , l'environnement, le transport, l'éducation , la justice sociale, l'emploi, la qualité de vie et l'économie régionale¹⁸.

Dans ce même ordre d'idées, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (2020) définit la gouvernance de la sécurité alimentaire comme l'ensemble des mécanismes, cadres ou politiques permettant aux différents acteurs (États au premier chef, mais également organisations internationales, de la société civile et du secteur privé) d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages¹⁹. La FAO, quant à elle, la définit comme l'ensemble des règles et processus formels et informels par lesquels les intérêts sont articulés et les décisions relatives à la sécurité alimentaire dans un pays sont prises, mises en œuvre et appliquées au nom des membres de la société ²⁰.

Bien que l'importance de la gouvernance de la sécurité alimentaire soit de plus en plus reconnue, la littérature indique que la sécurité alimentaire n'est pas un problème qui se prête facilement à être "gouverné". On reconnaît que la sécurité alimentaire est un enjeu extrêmement complexe et multidimensionnel qui est influencé par un large éventail de facteurs et d'activités du système alimentaire, et qui implique plusieurs secteurs et domaines politiques ²¹.

Salih(2009) affirme que la sécurité alimentaire n'est pas tant abordée comme un domaine en soi, mais plutôt comme une question qui est influencée par un large éventail de domaines tels que l'agriculture, le commerce, la pêche, l'environnement et l'énergie. En conséquence, de nombreux acteurs et institutions sont impliqués dans la gouvernance de la sécurité alimentaire²².

I.3. Gouverner la sécurité alimentaire à l'aide d'un système d'information national sur la sécurité alimentaire

La nécessité de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim exige la coordination des différents acteurs de la sécurité alimentaire et la décentralisation. Cette exigence a été clairement soulignée par tous les participants lors du Sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996.

Les responsables politiques ont besoin d'informations précises et actualisées sur tous les aspects de la sécurité alimentaire afin de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation.

Pour répondre à ces exigences et promouvoir une gouvernance de sécurité alimentaire basée sur la transparence d'information, le partage et la recherche de performance, il est impératif de créer un système d'information national sur la sécurité alimentaire, décentralisé, intégré et performant. Ce dernier permettra selon la FAO²³ :

- De faciliter la coordination des différents acteurs impliqués dans la gouvernance de la sécurité alimentaire, tels que les gouvernements, les organisations internationales, les ONG et le secteur privé. Il permet le partage d'informations, la collaboration et l'échange de bonnes pratiques, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions entreprises ;
- D'appréhender, à tout instant le niveau des différents indicateurs de base de la situation nationale en matière de sécurité alimentaire. Le suivi de ces indicateurs permet d'identifier les fluctuations de l'offre et de la demande, les chocs éventuels, les vulnérabilités et les tendances à long terme. Ces informations sont essentielles pour ajuster les politiques et les interventions en matière de sécurité alimentaire ;
- D'apporter aux décideurs une information bien analysée sur la sécurité alimentaire (à l'exemple de tous les systèmes d'information). Les décideurs peuvent utiliser ces informations pour évaluer l'efficacité des politiques existantes, concevoir de nouvelles stratégies et allouer les ressources de manière optimale ;
- De veiller à ce que des analyses croisées de l'information soient réalisées à différents niveaux par des groupes d'acteurs variés, (échelle nationale, territoriale, etc.), etc. Cela permet de combiner des données quantitatives avec des données qualitatives et d'intégrer une approche statistique à une approche sociale ;
- De donner l'alerte sur les risques de crises alimentaires locales ou générales, en donnant des informations sur la nature de la crise, l'impact possible, les zones et les populations qui seront touchées ;
- D'analyser à court et à moyen terme la vulnérabilité et l'exposition familiale ou individuelle aux facteurs risques et leur capacité à faire face aux chocs ;
- Analyser à moyen terme les dimensions socio-économiques dont le pouvoir d'achat, la distribution de la nourriture au sein du ménage.

Selon la FAO (2007), un système d'information national sur la sécurité alimentaire peut se heurter aux contraintes suivantes²⁴ :

- **Absence de soutien politique** qui s'explique généralement par une difficulté à percevoir des avantages de l'investissement dans un système d'information sur la sécurité alimentaire ;
- **Des problèmes de coordination** souvent induits par l'absence de liens intersectoriels et interministériels efficaces, ce qui entrave les efforts pour partager les données et les informations.
- **Contraintes techniques** provenant essentiellement du manque de personnel formé pour gérer les complexes systèmes d'information et réaliser des analyses multisectorielles nécessaires pour traiter les questions de sécurité alimentaire et de l'incapacité des techniciens à se maintenir au courant des meilleures pratiques actuelles pour la conception et l'exécution des systèmes d'information permettant de mesurer et de suivre l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires ; et des difficultés techniques de compatibilité pour le partage des données et l'analyse intégrée.
- **Contraintes financières** : Le plus gros défis lié à la création et au maintien d'un système d'information sur la sécurité d'information est d'ordre financier. D'abord, la collecte et l'analyse de données primaires ou auprès des ménages revient cher, surtout si les enquêtes sont faites périodiquement et auprès d'un grand nombre. Les contraintes budgétaires affecteront également la capacité du système d'information sur la sécurité alimentaire à maintenir un matériel informatique et logiciel à jour, les véhicules pour les enquêtes de terrain, les imprimantes pour la préparation de rapports et l'équipement de communication (courriel et Internet). Enfin, un financement insuffisant fait baisser l'efficacité et le moral de l'équipe SISA. Si elles ne sont pas traitées, les contraintes entraîneront une rotation élevée du personnel ou des produits d'information de mauvaise qualité.

II– Méthodes et Matériels :

La conception d'un système d'information sur la sécurité alimentaire est une tâche complexe qui nécessite une démarche rigoureuse. Dans cet article, nous proposons une démarche de conception ainsi qu'un cadre institutionnel pour la mise en place d'un tel système en Algérie.

Pour mener cette recherche, nous avons adopté une méthodologie qualitative, compte tenu de son caractère exploratoire et de sa capacité à répondre à nos questions de recherche de manière approfondie.

Dans un premier temps, une analyse bibliographique et une revue documentaire ont été réalisées pour examiner les concepts clés liés à la gouvernance et à la sécurité alimentaire. Cela nous a permis de développer une compréhension approfondie des connaissances existantes dans ce domaine. Nous avons également examiné les travaux de recherche pertinents ainsi que les expériences d'autres pays ayant déjà mis en place des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. Cette étape nous a permis d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises à partir de ces expériences.

Par la suite, une étude de l'existant en Algérie a été réalisée. Nous avons examiné les rapports et les publications des différentes institutions gouvernementales ainsi que les initiatives déjà en place dans le pays en matière de sécurité alimentaire et de gestion de l'information. Cette étape nous a fourni une base solide pour la conception du nouveau système d'information.

De plus, nous avons effectué une analyse approfondie des publications et des études de la FAO, en nous concentrant particulièrement sur le manuel de détermination et de mise en place d'un Système d'information pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide (SISAAR) publié par la FAO en 2000. Ce manuel a été identifié comme un outil essentiel pour guider les pays engagés dans la lutte contre la faim. Il fournit une méthodologie détaillée et une gamme d'outils pratiques pour les différentes étapes du processus de conception.

En intégrant ces différentes étapes méthodologiques, nous avons pu proposer une démarche de conception pour le système d'information sur la sécurité alimentaire en Algérie. Cette démarche tient compte des spécificités du contexte national tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales. Elle vise à promouvoir la transparence de l'information, le partage des connaissances et la recherche de performances pour une gouvernance efficace de la sécurité alimentaire.

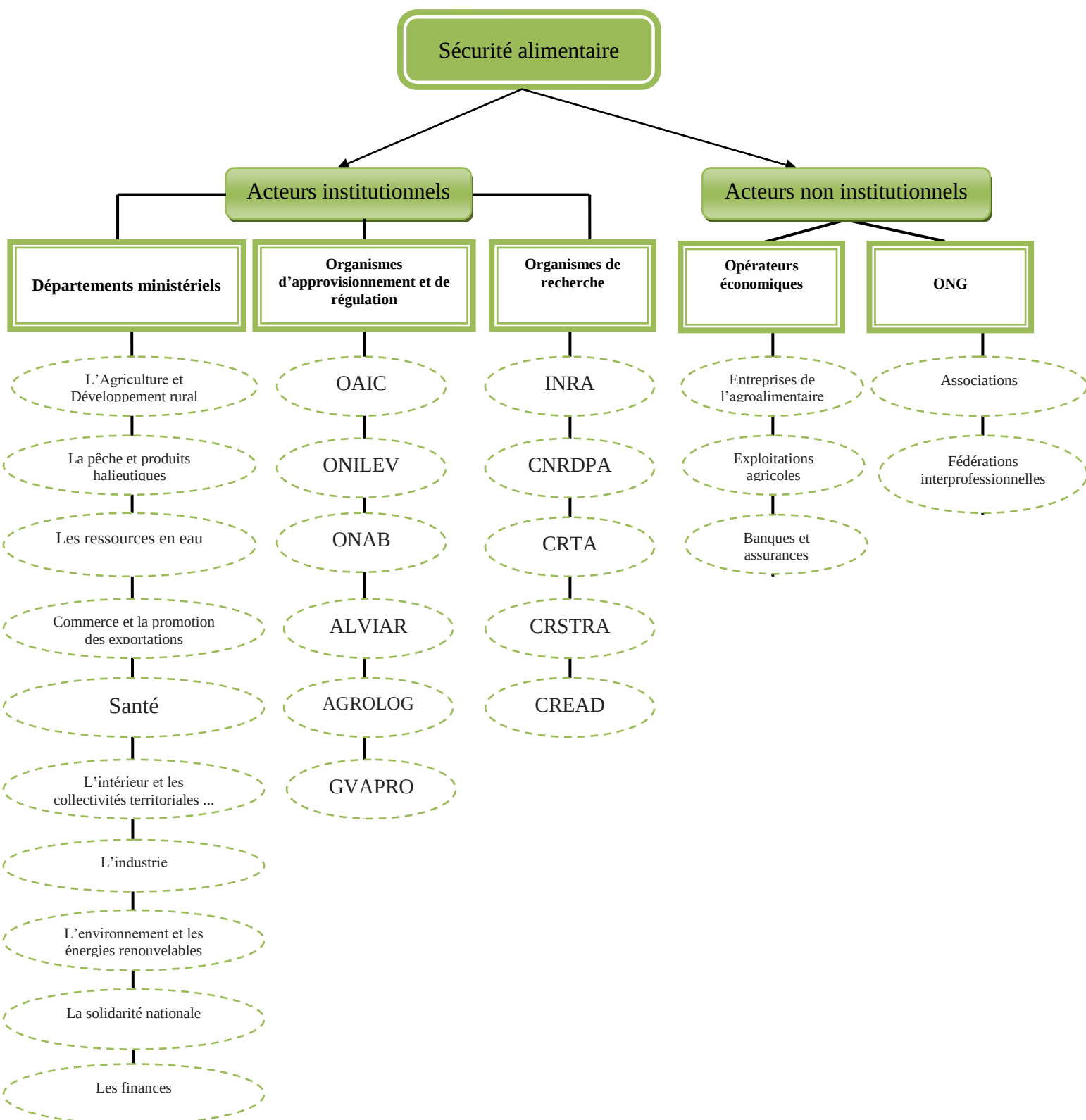
III-Résultats et Discussion :

Dans cette partie, nous présenterons la conception proposée du système d'information sur la sécurité alimentaire à mettre en place en Algérie. Nous commencerons par une étude approfondie de l'existant. Ensuite, nous aborderons la composition du système d'information sur la sécurité alimentaire, en détaillant les différentes composantes et fonctionnalités requises. De plus, nous discuterons du cadre institutionnel sur lequel le système d'information reposera, en identifiant les responsabilités, les rôles et les collaborations nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Enfin, nous présenterons les étapes de réalisation du système d'information sur la sécurité alimentaire.

III.1. Etude de l'existant :

En Algérie, la sécurité alimentaire implique un ensemble diversifié d'acteurs, tant institutionnels que non institutionnels, qui ont des liens directs ou indirects avec cette problématique. Cependant, il est important de noter que les stratégies sectorielles adoptées ne reflètent pas pleinement la nature transversale de la sécurité alimentaire et ne sont pas intégrées de manière globale. En effet, chaque secteur lié à la sécurité alimentaire, qu'il s'agisse de l'agriculture, de santé, de la pêche, de l'eau, du commerce, et bien d'autres, développe sa propre stratégie indépendamment des autres. La figure ci-après présente une liste non exhaustive des acteurs engagés dans la sécurité alimentaire en Algérie.

Figure (02) : Acteurs de la sécurité alimentaire en Algérie



Source : élaboré par les chercheurs

En dépit de l'intérêt accordé par le gouvernement à la question de sécurité alimentaire et de l'existence de stratégies sectorielles décentralisées, l'Algérie fait face à des lacunes en termes de

gouvernance, principalement en raison de l'absence d'un dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire doté d'une vision globale et intégrée.

Cette situation soulève plusieurs défis pour assurer une coordination efficace et une intégration adéquate entre les différentes institutions impliquées dans la sécurité alimentaire. En effet, la transversalité, qui suppose une coordination, une convergence et une intégration harmonieuses entre ces institutions, n'est pas suffisamment développée.

Ce problème gouvernance se manifeste notamment par l'absence d'un système d'information national sur la sécurité alimentaire, qui compromet la disponibilité de statistiques fiables sur les circuits de commercialisation alimentaire, tels que le nombre de commerçants, les flux de produits alimentaires, les prix et les marges ²⁵. En effet, les mécanismes actuels liés à la sécurité alimentaire présentent également des faiblesses, notamment une production limitée d'informations et de données statistiques, une analyse insuffisamment intégrée et une diffusion limitée des informations, une préparation inadéquate des données pour les utilisateurs et une méthodologie de suivi de la sécurité alimentaire déficiente. De plus, il y a un manque de concertation entre les institutions responsables de la production d'informations et de données relatives à la sécurité alimentaire ²⁶.

Face à cette réalité, il devient impératif de mettre en place un système national de sécurité alimentaire en Algérie. Ce système doit être conçu dans une perspective de lutte contre l'insécurité alimentaire, en garantissant une meilleure coordination, convergence et intégration entre les différentes institutions concernées. Il devrait également s'appuyer sur un système d'information solide, permettant la collecte, l'analyse et la diffusion régulières de données fiables sur la sécurité alimentaire.

La création d'un tel système national sur la sécurité alimentaire en Algérie représente une étape essentielle pour renforcer la gouvernance dans ce domaine et améliorer les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire. Il contribuera à une meilleure planification, prise de décision et suivi de la situation alimentaire, favorisant ainsi une utilisation plus efficace des ressources disponibles et des politiques adaptées pour garantir la sécurité alimentaire de la population algérienne.

Dans la suite de cet article, nous proposons une démarche de conception d'un système d'information sur la sécurité alimentaire en Algérie qui vise à renforcer la gouvernance dans ce domaine. Cette démarche se focalise sur la création d'un dispositif national de gouvernance, en mettant l'accent sur la coordination, la convergence et l'intégration entre les acteurs impliqués. Elle vise à combler les lacunes existantes et à favoriser une approche plus holistique de la sécurité alimentaire, contribuant ainsi à une meilleure gestion des ressources et à l'amélioration des résultats obtenus.

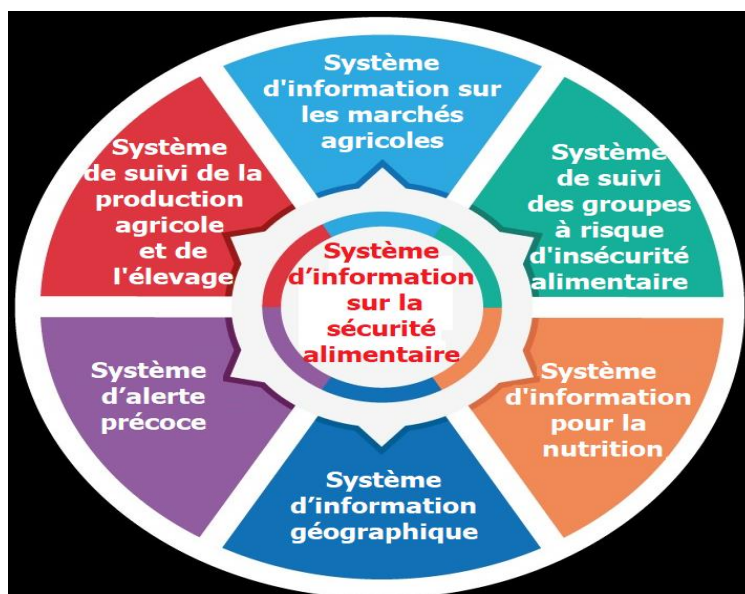
III.2. Composition du système d'information national sur la sécurité alimentaire

De ce qui précède, nous proposons dans ce travail de construire un système d'information national global selon une approche modulaire comprenant :

- des systèmes de collecte et d'analyse des données ;
- une centrale d'information élaborant les produits d'information à communiquer aux décideurs ;
- un tableau de bord pour la prévention des crises alimentaires comprenant des indicateurs de suivi et d'alerte ;
- un dispositif de veille lié à l'insécurité alimentaire.

Le système d'information proposé sera organisé en six modules comme suit :

Figure (3) : Les modules du système d'information national sur la sécurité alimentaire



Source : élaboré par les chercheurs

Dans ce travail, il est proposé de mettre en place une approche complète pour construire un système d'information national sur la sécurité alimentaire. Cette approche doit prendre en compte tous les aspects nécessaires pour créer un système global efficace. Le système d'information national sur la sécurité alimentaire est composé des modules suivants :

- **Système de suivi de la production agricole :**

Le suivi de la production agricole a pour mission le suivi de la production des céréales, des légumineuses, des produits agricoles frais et de la production animale, ect. Il est normalement alimenté par les services statistiques du Ministère de l'agriculture et du développement rural, en collaboration avec les différents organismes d'approvisionnement cités ci-haut et en s'appuyant sur des enquêtes régulières menées sur le terrain.

- **Système d'information sur les marchés agricoles :**

Il devrait produire des informations de suivi des prix et des volumes disponibles sur les marchés de certains produits agricoles et alimentaires, des variations de stocks et des importations et des exportations de ces produits. Ce module est alimenté par les services statistiques qui relèvent principalement deux départements ministériels à savoir, le ministère du commerce et de la promotion des exportations et le ministère de l'agriculture et du développement rural.

- **Système de suivi des groupes à risque d'insécurité alimentaire :**

Le suivi des groupes à risque d'insécurité alimentaire est un élément clé pour comprendre l'évolution de la vulnérabilité et prendre les mesures appropriées. Ce système de suivi repose sur la collecte régulière d'indicateurs pertinents et précis, qui couvrent des aspects socioéconomiques essentiels. Les rations alimentaires, le revenu, l'emploi, l'accès aux ressources telles que la terre et le crédit, ainsi que l'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation, sont des indicateurs essentiels pour évaluer indirectement la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

La responsabilité de collecter les données nécessaires à l'alimentation de ce système peut être partagée par plusieurs acteurs institutionnels. Parmi ces acteurs, nous pouvons citer le ministère de la solidarité nationale, le ministère des finances, le ministère de l'intérieur et des collectivités locales, ainsi que l'office national des statistiques. L'office national des statistiques joue un rôle crucial en menant des enquêtes périodiques auprès des ménages pour déterminer les populations les plus démunies et recueillir les informations nécessaires à l'analyse de l'insécurité alimentaire.

▪ **Système d'information pour la nutrition :**

Ce système permet d'observer l'état nutritionnel des populations et leur consommation alimentaire. Il devrait être alimenté par le ministère de la santé mais parfois d'autres sources peuvent être exploitées dans le recueil d'informations. Nous citons à titre d'exemple les études et les recherches spécifiques sur la santé et le bien-être des populations et les bases de données internationales comme les bilans de la FAO et l'Organisation Mondiale de la Santé.

▪ **Système d'information géographique :**

Ce module permet de stocker, analyser et publier des données spatiales et géographiques en les intégrant à d'autres informations non géographiques provenant de différentes sources. Les données géographiques sont généralement organisées en différentes "couches" représentant des caractéristiques physiques telles que la hydrographie, la topographie et les routes, des données socioéconomiques comme la démographie et les revenus, ainsi que des données agricoles, etc., l'analyse croisée de ces données nous permet d'extraire de nouvelles informations qui représentent les caractéristiques des différentes zones géographiques étudiées.

▪ **Système d'alerte précoce :**

La fonction principale de ce module est d'informer rapidement les décideurs en cas de crises alimentaires imminentes, afin qu'ils puissent prendre des mesures appropriées en temps voulu. Il vise aussi à prévenir les pertes agricoles et de réduire les risques d'insécurité alimentaire. Le système fournit une liste d'indicateurs sous forme de signaux d'alerte (clignotants), qui peuvent évoluer en fonction de la situation et des informations disponibles. Cette liste d'indicateurs permet de suivre de près la situation et de prendre des décisions éclairées pour prévenir ou atténuer les crises alimentaires. En agissant rapidement et en prenant des mesures anticipées, il est possible de minimiser les conséquences négatives sur la sécurité alimentaire et de protéger les moyens de subsistance des populations concernées.

Le système tel qu'il est conçu permettra une intégration des dimensions de sécurité alimentaires citées plus haut. Les informations provenant du système de suivi de la production agricole et de l'élevage, ainsi que les données du commerce extérieur fournies par le système d'information sur les marchés agricoles permettent de suivre **la disponibilité alimentaire**. Le suivi de **la stabilité des approvisionnements** doit principalement se baser sur les données intérieures du système d'information sur les marchés agricoles, ainsi que sur les données relatives à l'état des infrastructures et des stocks. Pour le suivi de **l'accès à ces approvisionnements**, il est important de considérer les indicateurs sociaux tels que la pauvreté, le chômage, les déplacements de population, etc., fournis par le système de suivi des groupes à risque d'insécurité alimentaire. Enfin, pour suivre **l'utilisation des aliments** (définie comme la relation entre santé et nutrition), des données du système d'information pour la nutrition doivent être utilisées. Le système d'information géographique doit également fournir des données géospatiales pour mieux comprendre les caractéristiques des zones géographiques et y adapter les mesures prises en matière de sécurité alimentaire.

III.3. cadre institutionnel du système d'information sur la sécurité alimentaire

A l'instar de la responsabilité pour la collecte de données, la responsabilité de l'analyse de l'information est souvent partagée entre différents acteurs. Une analyse intersectorielle conjointe de la situation de sécurité alimentaire demande une capacité analytique et une bonne coordination institutionnelle. C'est pourquoi, nous proposons la création d'un **conseil national de sécurité alimentaire** qui serait composé de divers acteurs institutionnels et non institutionnels qui sont directement ou indirectement liés à la sécurité agroalimentaire.

Le rôle principal de ce conseil serait de coordonner l'information sur la sécurité alimentaire entre les différents acteurs impliqués. Il mettrait en place des mécanismes de coordination efficaces pour faciliter l'échange d'informations, la collecte de données, et l'analyse conjointe de la situation de sécurité alimentaire. La collaboration intersectorielle permettrait d'avoir une vision plus complète et holistique de la sécurité alimentaire, en intégrant les perspectives et les connaissances des différents acteurs.

En outre, le conseil aurait la responsabilité de gérer le système d'information national sur la sécurité alimentaire. Cela impliquerait de développer une plateforme ou une base de données centralisée pour collecter, stocker, analyser et diffuser les informations pertinentes sur la sécurité alimentaire. Un système d'information robuste et actualisé permettrait de mieux comprendre les tendances, les défis et les opportunités liés à la sécurité alimentaire, et de prendre des décisions éclairées en conséquence.

Le conseil national de sécurité alimentaire aurait également un rôle important dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques et de stratégies en matière de sécurité alimentaire. En se basant sur l'analyse de l'information et les connaissances des différents acteurs, il serait chargé de formuler des recommandations et de proposer des actions concrètes pour améliorer la sécurité alimentaire à l'échelle nationale. Il jouerait un rôle de coordination et de plaidoyer pour garantir que les politiques et les stratégies adoptées répondent aux besoins et aux réalités du pays en matière de sécurité alimentaire.

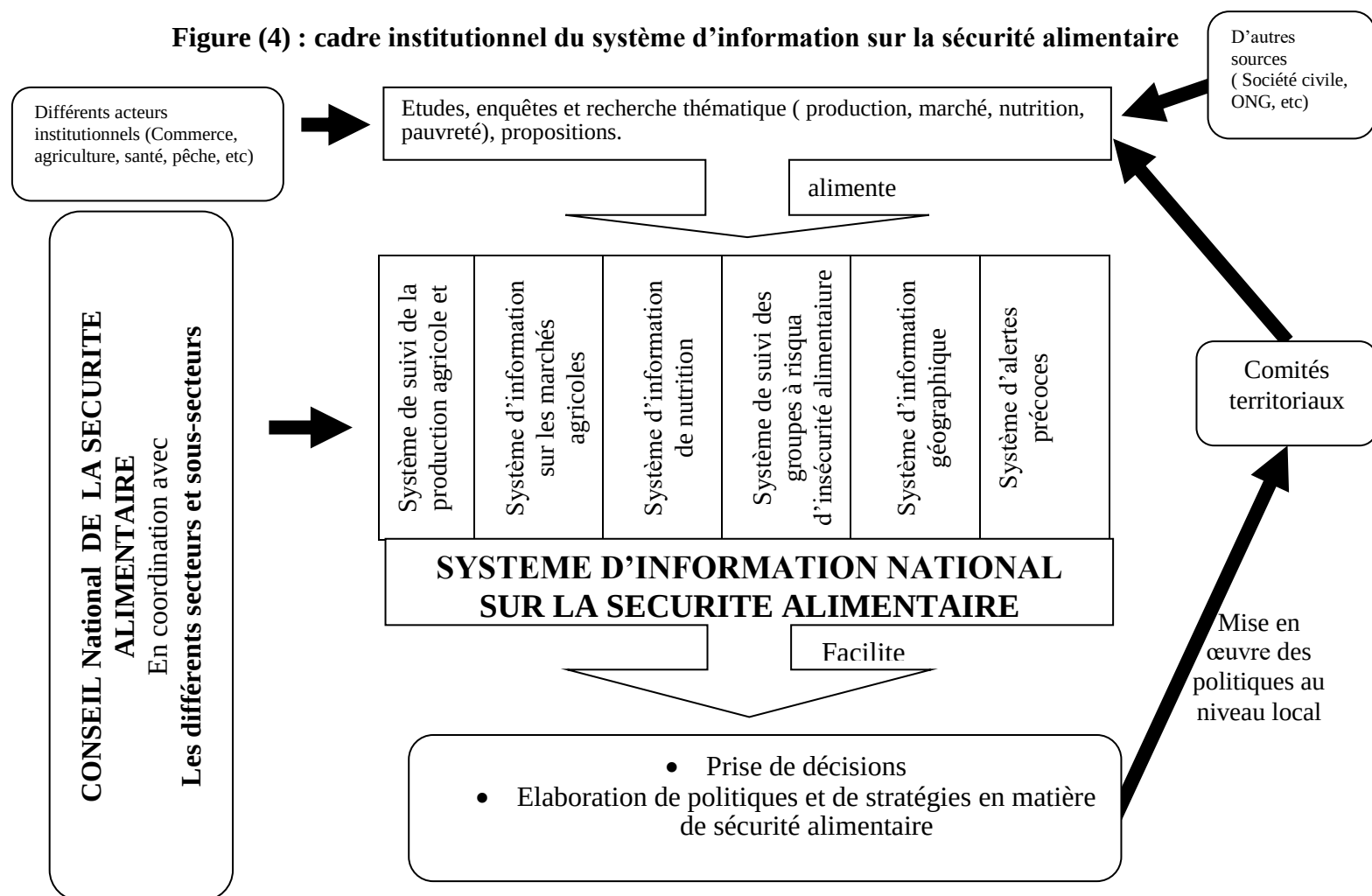
Ce système d'information national sur la sécurité alimentaire devra être relayé par des comités territoriaux créés auprès des communes. Ces comités jouent un rôle essentiel en tant que structures décentralisées chargées de la sécurité alimentaire au niveau local. Leur responsabilité principale consiste à collecter des données et à tenir à jour une base de données territoriale sur l'évolution de la sécurité alimentaire.

En plus de la collecte de données à travers des enquêtes sur le terrain, ces comités territoriaux ont également pour rôle d'interpréter les décisions prises par le conseil national de sécurité en actions concrètes. Ils sont chargés de mettre en œuvre les mesures décidées au niveau national au sein de leurs territoires respectifs, en veillant à ce que les politiques de sécurité alimentaire soient adaptées aux spécificités locales et en prenant en compte les besoins et les ressources disponibles.

Ces comités territoriaux constituent donc une composante clé de la gouvernance de la sécurité alimentaire, en favorisant une approche décentralisée et en impliquant les acteurs locaux dans la collecte de données, l'interprétation des décisions et la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire pour améliorer la sécurité alimentaire au niveau local.

La figure suivante représente notre conception du cadre institutionnel sur lequel va s'appuyer le système d'information sur la sécurité alimentaire.

Figure (4) : cadre institutionnel du système d'information sur la sécurité alimentaire



Source : élaboré par les chercheurs

III.4. Les étapes du montage du système d'information national sur la sécurité alimentaire

Le processus de mise en place du système d'information national sur la sécurité alimentaire se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, il est essentiel de former un groupe de travail composé de responsables provenant de différents secteurs impliqués dans la collecte et l'utilisation des informations. Ce groupe de travail jouera un rôle clé dans la cohésion globale du système et accompagnera toutes les étapes du processus.

La **première étape** consiste à effectuer une analyse approfondie de la sécurité alimentaire, en examinant des aspects clés tels que les besoins alimentaires minimum, les groupes vulnérables, les risques et les contraintes associés à l'insécurité alimentaire, ainsi que les filières alimentaires de base et les acteurs principaux. Parallèlement, il convient de mettre en place les structures décentralisées (comités territoriaux) qui faciliteront la collecte des données.

La **deuxième étape** consiste à réaliser une analyse systématique des informations disponibles, afin de déterminer celles qui seront intégrées dans le système d'information sur la sécurité alimentaire. Cette sélection se base sur la fiabilité et la pertinence des données. Avant de procéder à cette sélection, il est nécessaire d'analyser systématiquement les informations en tenant compte des différentes dimensions de la sécurité alimentaire.

La **troisième phase** se concentre sur l'analyse des circuits d'information existants concernant la sécurité alimentaire, en vue de proposer des améliorations techniques visant à assurer une meilleure fluidité des données.

La **quatrième étape** commence par une enquête menée auprès des utilisateurs d'informations sur la sécurité alimentaire, tels que les gouvernements, la société civile et les acteurs internationaux. Les résultats de cette enquête permettent de comparer les données disponibles avec les besoins réels, afin de proposer un système global pour l'appropriation des informations nécessaires, ainsi qu'une organisation institutionnelle adéquate. À la fin de cette étape, le schéma du système d'information est établi et sa mise en place est en cours.

Enfin, la **cinquième et dernière étape** vise à assurer la pérennisation et l'institutionnalisation des structures mises en place tout au long du processus. Cela inclut le Conseil national de la sécurité alimentaire, les comités territoriaux et le groupe de travail. Cette étape permet de s'assurer d'une circulation régulière des données grâce à l'établissement de protocoles avec les fournisseurs d'informations, ainsi qu'une diffusion régulière des informations aux utilisateurs.

IV- Conclusion:

La sécurité alimentaire en Algérie présente des défis liés à la gouvernance et à l'intégration des différentes stratégies sectorielles. Malgré l'intérêt accordé par le gouvernement et l'existence de stratégies décentralisées, il manque un dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire doté d'une vision globale et intégrée. Cela entraîne un manque de coordination, de convergence et d'intégration entre les institutions impliquées, ainsi que des lacunes dans la collecte et l'analyse des données.

Devant ce constat, il devient impératif aujourd'hui de se doter d'un système national sur la sécurité alimentaire capable de fournir une information complète, fiable et à jour sur la situation générale de sécurité alimentaire. C'est pourquoi nous avons essayé dans ce travail de proposer une approche modulaire pour construire le système d'information sur la sécurité alimentaire tout en présentant le cadre institutionnel de sa mise en place qui favorisera une bonne coordination intersectorielle et renforcera la capacité analytique.

Le cadre institutionnel présenté repose sur la création d'un conseil national de sécurité alimentaire qui coordonnerait l'information sur la sécurité alimentaire, gérerait le système d'information national et jouerait un rôle dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques. Des comités territoriaux seraient également mis en place au niveau des communes pour assurer une approche décentralisée et adaptée aux spécificités locales.

En mettant en œuvre ce système d'information national sur la sécurité alimentaire, l'Algérie pourra améliorer sa gouvernance dans ce domaine, mieux planifier, prendre des décisions éclairées et assurer une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Cela contribuera à renforcer les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire et à garantir la sécurité alimentaire de la population algérienne.

-Références:

- ¹ FAO, UNICEF, WFP and WHO. (2022). *The state of food security and nutrition in the world. Repurposing food and agricultural policies to make healthy diets more affordable*. Rome : FAO
Visité le 15/01/2023, récupéré sur <https://www.fao.org/3/cc0639en/cc0639en.pdf>
- ² Rastoin, J. L., & Gheri, G. (2010). *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Paris: Edition Quae.
- ³ FAO. (2022, janvier 05). *Prévalence de la sous-alimentation* . visité le 25/02/2023, récupéré sur <https://www.fao.org/interactive/state-of-food-security-nutrition/fr/>
- ⁴ Douanes algériennes. (2022). *statistiques du commerce extérieur* . visité le 29/001/2023, Récupéré sur <https://douane.gov.dz/spip.php?rubrique96>
- ⁵ Bouzid, A., & Daoudi, A. (2020). *La sécurité alimentaire de l'Algérie a l'épreuve de la pandémie de la covid-19*. Les cahiers du CREAD, 36(3).
- ⁶ FAO. (1996). Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture . Rome : *Collection FAO: Agriculture* (29).
- ⁷ Rainville, B., & Brink, S. (2001). *L'insécurité alimentaire au CANADA 1998-1999*. Quebec: Direction générale de la recherche appliquée, DRHC.
- ⁸ FAO. (2007). *Systèmes et réseaux d'information sur la sécurité Alimentaire, Leçon 1, Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire*. visité le 14/01/2023, récupéré sur <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=244>
- ⁹ FAO. (2021). *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Visité le 12/01/2023, récupéré sur <https://www.fao.org/3/cb4474fr/cb4474fr.pdf>
- ¹⁰ Candel, J.J.L. (2014). *Food security governance: a systematic literature review*, Food Security, 6, 585-601.
- ¹¹ FAO. (2011). *Good Food Security Governance: The Crucial Premise to the Twin-Track Approach*. . Workshop report. Récupéré sur : https://www.fao.org/fileadmin/templates/righttofood/documents/project_f/fs_governance/workshop_report.pdf. Visité le 21/01/2023
- ¹² Asare-Nuamah, P., & Amoah, A., & Asongu, S. (2021). Atteindre la sécurité alimentaire au Ghana : la gouvernance est-elle importante ? Documents De Travail De l'Institut Africain Pour La Gouvernance Et Le développement. , 21(90).
- ¹³ Joumard, R. (2009). *Le concept de gouvernance* . visté le 05/03/2023 . récupéré sur : https://hal.science/hal-00489237/file/rapport_gouvernance_RJ_LTE0910.pdf
- ¹⁴ Toumi, L., & El amrani, M. (2018). Gouvernance de la sécurité alimentaire au Maroc :défis et opportunités. Research and innovation as tools for sustainable agriculture, food and nutrition security. MedForum, Italie (BARI).
- ¹⁵ Lacroix, I., & St-Arnaud, P.O. (2012). *La gouvernance: tenter une définition*. Cahiers De Recherche En Politique appliquée. 2012, 4(3), 19-37.

- ¹⁶ Theys, J. (2002). *La Gouvernance, entre innovation et impuissance: Le cas de l'environnement*. Développement Durable Et Territoires, 2, 1-30. <https://doi.org/4000/developpementdurable.1523>
- ¹⁷ Bricas, N., & Soulard, C., & Clement, A. (2017). *Croiser enjeux de durabilité et leviers des politiques urbaines*. In : *Construire des politiques alimentaires urbaines : concepts et démarches* Paris : Éditions Quæ.
- ¹⁸ Wiskerke, J. S.C. (2009). On Places Lost and Places Regained: Reflections on the Alternative Food Geography and Sustainable Regional Development. In : *International Planning Studies*. Novembre 2009. 14(4), p. 369-387. DOI 10.1080/13563471003642803
- ¹⁹ Ministère de l'Europe et des affaires étrangères . (2020, octobre). *La gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition*. Visité le 10/02/2023, Récupéré sur: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/autres-secteurs-d-importance/securite-alimentaire-nutrition-et-agriculture-durable/la-gouvernance-mondiale-de-la-securite-alimentaire-et-de-la-nutrition/>
- ²⁰ FAO. (2011). *Good Food Security Governance: The Crucial Premise to the Twin-Track Approach*. . Workshop report. Récupéré sur : https://www.fao.org/fileadmin/templates/righttofood/documents/project_f/fs-governance/workshop_report.pdf. Visité le 21/01/2023
- ²¹ Candel, J.J.L. (2014). *Food security governance: a systematic literature review*, Food Security, 6, 585-601.
- ²² Salih, M. A. (2009). *Governance of Food Security in the 21st Century*. In H. G. Brauch, U. O. Spring, J. Grin, C. Mesjasz, P. Kameri-Mbote, N. C. Behera, et al. (Eds.), *Facing Global Environmental Change*. pp. 501-507, Hexagon Series on Human and Environmental Security and Peace, 4. Berlin/Heidelberg: Springer.
- ²³ FAO. (2000). Manuel de détermination et de mise en place d'un Système d'information pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide (SISAAR). Rome : FAO. Visité le 21/01/2023. Récupéré sur : <http://www.ofarcy.net/documentation/X8622f00.pdf>
- ²⁴ FAO. (2007). *Systèmes et réseaux d'information sur la sécurité Alimentaire, Leçon 1, Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire*. visité le 14/01/2023, récupéré sur <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=244>
- ²⁵ Bouzid, A., & Daoudi, A. (2020). *La sécurité alimentaire de l'Algérie à l'épreuve de la pandémie de la covid-19*. Les cahiers du CREAD, 36(3).
- ²⁶ HADID, N. (2022). *Contribution des systèmes d'information à la gestion de la sécurité alimentaire*. Journées d'étude sur le thème : Sécurité alimentaire : du concept à l'action situation actuelle, tendances et défis sécuritaires. Alger : Institut National d'Études de Stratégie Globale.

Comment citer cet article par la méthode APA:

HADBI Atika et HADID Noufeyle (2023), **Le système d'information comme un levier de gouvernance de la sécurité alimentaire en Algérie**, *Entreprise Review*, Volume 12 (numéro 01), Algérie : Université d'Alger 3, PP. 179-197.



Les droits d'auteur de tous les articles publiés dans cette revue sont conservés par les auteurs concernés conformément à la licence **Creative Commons Paternité-Pas d'utilisation commerciale - Pas de dérivation 4.0 International** (CC BY-NC 4.0).

Entreprise Review sous licence **Creative Commons Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Prevention de derivation 4.0 International** (CC BY-NC 4.0).



The copyrights of all papers published in this journal are retained by the respective authors as per the **Creative Commons Attribution License**.

Entreprise Review is licensed under a **Creative Commons Attribution-Non Commercial license** (CC BY-NC 4.0).